

Mise à jour 01/2022 (RP)
Fiche réalisée par ALEC Lyon

Vous habitez dans la Métropole de Lyon ? Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre habitation ?

Certaines communes de la Métropole ont mis en place des aides complémentaires aux aides « classiques » (Maprimerénov', Eco prêt à taux zéro, Certificat d'économie d'énergie ou encore aides de l'ANAH).

Il est rappelé que dans les communes de la Métropole de Lyon, le dispositif **Ecoréno'v s'applique et peut permettre d'apporter une aide à partir de 4000€**. Toutes les aides communales ci-dessous sont cumulables avec Ecoréno'v.

D'autre part, certaines communes peuvent mettre en place une exonération de taxe foncières pour des travaux énergétiques réalisés sur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989. [Pour plus d'infos](#)

A ce jour seulement quelques communes proposant cette exonération sont connues par nos services : Oullins, Saint Germain au Mont d'Or et Genay.

Pour savoir si votre commune le propose, contacter votre maire.

→ Communes de la Métropole de Lyon proposant des aides et/ou des conseils personnalisés

▲ Bron (69500)

- Visite de votre maison de la part d'un de nos conseillers pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique et faire le point sur les aides qui pourraient s'appliquer.

Ce service est gratuit car financé par les pouvoirs publics, notamment la Mairie de Bron. Contactez l'Espace Info énergie pour plus d'informations.

▲ Caluire et Cuire (69300)

- Visite de votre maison de la part d'un de nos conseillers pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique et faire le point sur les aides qui pourraient s'appliquer.

Ce service est gratuit car financé par les pouvoirs publics, notamment la Mairie de Caluire-et-Cuire. Contactez l'Espace Info énergie pour plus d'informations.

▲ Couzon au Mont d'Or (69270) → Aides plafonnées à 2000€

- Bonification des aides Ecoréno'v BBC de 30% jusqu'à un maximum de **1500€**
- Aide au remplacement d'une chaudière fioul par un autre système de chauffage renouvelable : **500€**
- Aide au ravalement de façade : **500€**

→ Contact : Mairie de Couzon au Mont d'Or : mairie@couzonaumontdor.fr | 04 72 42 96 96

▲ Dardilly (69570) → Aides plafonnée à 3000€ sur 5 ans

- Remplacement d'un chaudière fioul par un autre mode de chauffage (chaudière autre que propane ou butane, PAC Air Eau, poêle à bois) : **1500€**
- Chaudière condensation : **500€**
- Poêle granulés bois : **500€**
- VMC double flux : **500€**
- Plancher bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert (isolant biosourcé) :
10% du montant total de la facture plafonnée à 1500€
- Isolation thermique par l'extérieur (isolant biosourcé) :
10% du montant total de la facture plafonnée à 2000€
- Remplacement de menuiseries **simple vitrage uniquement**, par du double vitrage :
10% du montant total de la facture plafonnée à 1500€
- Isolation des combles (isolant végétaux) : **500€**

Ces travaux doivent être réalisés par un artisan RGE et respecter les critères techniques d'éligibilité aux aides

- Autre travaux lié à l'environnement :
- Récupérateur individuel des eaux de pluie en toiture : **50% du total de la facture plafonnée à 100€**
- Composteur individuel : **50% du total de la facture plafonnée à 50€**
- Vélos électriques neuf et trottinettes électriques pliables neuves : **25% du total de la facture plafonnée à 250€**
- Transformation d'un vélo « classique » en vélo à assistance électrique : **25% du total de la facture plafonnée à 250€**

→ Contact : Mairie de Dardilly : contact@mairie-dardilly.fr | 04 78 66 14 50

▲ Francheville (69340)

- **200 €** de bonification de la prime air-bois pour la mise en place d'un appareil de chauffage au bois performant en remplacement d'un système ancien

→ Contact : Mairie de Francheville : 04 78 59 02 66

▲ Genay (69730)

- **500 €** pour l'isolation des combles bio sourcé uniquement (Maison construite avant 2000)
- **300 €** pour un système de récupération des eaux de pluie en cuve enterrée de 2000 litre minimum
- **300 €** pour un chauffe-eau solaire individuel (autorisation urbanisme obligatoire)
- **1000 €** pour une chaudière automatique au bois (**1000€** si logement < 1989, **500€** si logement > 1989)
- **250 €** de bonification de la prime air-bois pour la mise en place d'un appareil de chauffage au bois performant en remplacement d'un système ancien
- **Exonération de 50%** de la taxe foncière sur les propriétés bâties **pendant 5 ans** pour les logements **achevés avant 1989** ayant réalisé des travaux d'économie d'énergie d'un certain montant.
- **Bonification de 100€** de la prime d'achat d'un vélo électrique de la métropole de Lyon

→ Contact : Mairie de Genay : 04 72 0878 88 - : contact@villedegenay.com - <https://www.villedegenay.com/genay-ecologique/>

▲ Lyon (69000)

- Visite de votre maison de la part d'un de nos conseillers pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique et faire le point sur les aides qui pourraient s'appliquer.

Ce service est gratuit car financé par les pouvoirs publics, notamment la Mairie de Lyon. Contactez l'Espace Info énergie pour plus d'informations.

Rochetaillée sur Saône (69270)

- Aide aux travaux de rénovation des façades, toitures, murets, des bâtiments situés dans la partie du village historique. Subvention pour conserver le patrimoine historique de la commune dans un secteur bien défini du Bourg uniquement : **Jusqu'à 2000€ d'aides**

→ Contact : Mairie de Rochetaillée sur Saône : 04 72 42 92 92

▲ Saint Germain au Mont D'or (69650)

- **200 € (400 € pour les ménages éligible ANAH)** de bonification de la prime air-bois pour la mise en place d'un appareil de chauffage au bois performant en remplacement d'un système ancien
- Aide au remplacement d'une chaudière fioul par un autre système de chauffage : 400€ (**1000 € pour les ménages éligible ANAH**)

→ Contact : Mairie de Saint Germain au Mont d'Or : 04 78 91 25 21

▲ Saint Genis Laval (69230)

- Visite de votre maison de la part d'un de nos conseillers pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique et faire le point sur les aides qui pourraient s'appliquer.

Ce service est gratuit car financé par les pouvoirs publics, notamment la Mairie de Saint Genis Laval. Contactez l'Espace Info énergie pour plus d'informations.

▲ Saint-Priest (69800)

- **En maison individuelle :**
- Visite de votre maison de la part d'un de nos conseillers pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique et faire le point sur les aides qui pourraient s'appliquer.

Ce service est gratuit car financé par les pouvoirs publics, notamment la Mairie de Saint Priest. Contactez l'Espace Info énergie pour plus d'informations.

- 1 500 € pour une rénovation justifiant un gain énergétique de 55% :
 - Hors ménages éligible ANAH modestes non éligible (car aides de l'ANAH possible)
- 2 000 € pour une rénovation justifiant un gain énergétique de 35%
 - Pour les ménages éligible ANAH uniquement bénéficiant de l'aide de l'ANAH associée à ce gain
- 4 500 € pour une rénovation globale qui atteint le niveau BBC (96 kWh/m².an) :
 - Maisons datant d'avant le 1^{er} janvier 2012
 - Obligation de réalisation d'au moins deux postes de travaux d'isolation du bâti
- **En copropriété :**
- Si bouquet de travaux : 500 € à 1000 € pour les ménages qui bénéficient des aides ANAH (Géré par SOLIHA)
- 500 € par logement pour l'isolation thermique par l'extérieur des murs, plafonné à 50 000€ / copropriété

!!\ Présence d'un système de ventilation suffisant obligatoire

→ Permanences de SOLIHA à l'hôtel de ville les 2^è mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30 ;
[consultez cette page pour connaître les dates précises](#)

→ Contact : Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon, 04 37 48 25 90,
contact@infoenergie69-grandlyon.org

▲ Solaize (69360)

- 500 € pour du triple vitrage
- 500 € pour l'isolation des combles perdus ou sous rampants de toiture
- 2000 € pour l'isolation de tous les murs par l'extérieur (500€ pour le mur nord)
- 500 € pour une VMC double-flux
- 500 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel
- 1000 € pour l'installation d'un système solaire combiné
- 1000 € pour une chaudière automatique au bois
- 500 € pour un poêle à granulés
- 500 € pour un équipement de récupération d'eau de pluie
- Aide à la rénovation des façades à caractère architecturales (En fonction du type de travaux et de l'âge du bâtiment)

→ Contact : Mairie de Solaize, 04 78 02 82 67

▲ Villeurbanne (69100)

1/ Les aides aux travaux en COPROPRIETE

Aides au syndicat de copropriété

Isolation par l'extérieur et ventilation performante	Niveau volontaire Ecoréno'v	Niveau exemplaire Ecoréno'v	Travaux d'accessibilité
Maximum 500 € par lots	Maximum 750 € par lot	Maximum 1500€ par lot	25% du prix HT (plafond à 4000 €)

!/ \ à partir de 40 lots principaux, la subvention est dégressive



Aides individuelles pour les propriétaires occupants en copropriété (COMPLEMENTAIRES à l'aide précédente) :

	Isolation par l'extérieur et ventilation performante	Niveau volontaire Ecoréno'v	Niveau exemplaire Ecoréno'v	Travaux d'accessibilité
Propriétaire bleu et jaune	500 €	500 ou 2000 € (*)	500 ou 2000 € (*)	500 € + 275 € (pour l'AMO)
Propriétaire violet	0 €	2000 € + 200 € (pour l'AMO)	2000 € + 200 € (pour l'AMO)	2000 € + 275 € (pour l'AMO)
Propriétaire rose	0 €	0 €	0 €	0 €

(*)

500 € pour un projet éligible aux critères d'aides d'Ecoreno'v

2000€ pour un projet éligible aux aides d'Ecoreno'v ET ne pouvant pas bénéficier des aides l'ANAH

2/ Les aides aux travaux en MAISON INDIVIDUELLE

	<i>Isolation par l'extérieur et ventilation</i>	<i>Niveau volontaire Ecoréno'v</i>	<i>Niveau exemplaire Ecoréno'v</i>
Propriétaire bleu et jaune	2000 €	1250 €	2000 €
Propriétaire violet	1500 €	0 €	3500 €
Propriétaire rose	0 €	0 €	0 €

3/ Les aides aux travaux en appartement (SI PAS DE TRAVAUX COLLECTIFS)

	<i>Niveau volontaire Ecoréno'v</i>
Propriétaire bleu et jaune	750 €
Propriétaire violet et rose	0 €

!/ \ Subvention possible seulement si travaux collectifs impossibles à l'échelle de la copropriété

Informations pour toutes les aides :

- Un montant plus élevé est attribué si enjeu architectural du projet et surtout lié à cet effet. Se rapprocher du service urbanisme de Villeurbanne pour définir l'enjeu architectural
- Pour les propriétaires aux revenus violets : La somme de toutes les aides ne doit pas dépasser 80% du cout globale TTC de l'opération

Les critères techniques

Pour l'isolation par l'extérieur : respect des critères de MaPrimeRénov' et justification d'une ventilation (en place, rénovée ou installée)

Pour le niveau ECORENO'V : Respect des règlements en vigueur [consultables ici](#)

- Niveau volontaire Ecoréno'v :
 - En copropriété : Réduction des consommations de 25% à 35% selon le mode de chauffage
 - En maison individuelle ou appartement : au moins 3 travaux éligibles à l'éco PTZ
- Niveau exemplaire
 - En copropriété : consommation inférieure à 96 kWh/m².an
 - En maison individuelle : consommation inférieure à 96 kWh/m².an et 2 postes d'isolation traités à 100%

Il sera aussi nécessaire de justifier qu'une ventilation performante soit installée, rénovée ou existante.

Les plafonds de revenus : Les plafonds de ressources de MaPrimeRénov' en vigueur [consultable ici](#) sont à prendre en compte

→ Permanences de SOLIHA en mairie au service urbanisme les mardis matins de 9h30 à 12h30 ; [consultez cette page pour connaître les dates précises](#)

→ Contact : Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon, 04 37 48 25 90, contact@infoenergie69-grandlyon.org